



Groupe de travail de la réglementation intérieure

– PROJET –

**RAPPORT ANNUEL DU GROUPE DE TRAVAIL DE LA RÉGLEMENTATION
INTÉRIEURE AU CONSEIL DU COMMERCE DES SERVICES (2023)**

1. Le présent rapport a été établi conformément aux Procédures d'examen annuel des activités de l'OMC et de présentation de rapports dans le cadre de l'OMC ([WT/L/105](#)).
2. Depuis son rapport annuel de 2022 au Conseil du commerce des services¹, le Groupe de travail de la réglementation intérieure n'a pas tenu de réunion.

¹ Rapport annuel du Groupe de travail de la réglementation intérieure au Conseil du commerce des services (2022), figurant dans le document [S/WPDR/26](#), daté du 6 décembre 2022.